



**FONDATION
DES FEMMES**

Communiqué de presse

Grenelles des violences conjugales : une volonté affichée, une absence de moyens

Paris, le 4 septembre 2019 - L'ouverture du Grenelle des violences conjugales marque une prise de conscience par le gouvernement de l'ampleur des féminicides. La mobilisation d'une grande partie des ministres et le discours du Premier ministre attestent de cette volonté. Pour autant, derrière l'ambition affichée, le bilan de cette journée est en demi-teinte.

Si certaines des mesures d'urgence annoncées par le gouvernement, en particulier s'agissant de la justice, répondent à des attentes formulées par les associations et les familles (parquets référents, création de chambres juridictionnelles d'urgence, suspension de l'autorité parentale des pères violents), d'autres relèvent de la redite ayant déjà été annoncées par le gouvernement (bracelets anti-rapprochement, plaintes dans les hôpitaux). Enfin, de nombreux domaines restent absents de ces premières annonces.

La plus grande préoccupation reste le refus par le gouvernement de mobiliser des moyens financiers autres que dérisoires pour véritablement endiguer les violences faites aux femmes - alors que le projet de loi de Finance sera présenté à la fin du mois. Seuls 5 millions d'euros ont été concédés pour la création de 1000 places d'hébergements, dont une partie fut déjà annoncée en juillet mais dont l'effectivité est reportée à janvier 2020. Les femmes victimes ont besoin de solutions, pas que de bonnes intentions. Aujourd'hui le compte n'y est pas, et il serait illusoire de croire que les féminicides pourront baisser sans y mettre les moyens financiers, matériels, et humains.

Il ne peut y avoir de prise de conscience sur les problèmes sans prise de conscience sur les solutions. Il reste moins de trois mois au gouvernement pour prendre la mesure de cette situation et passer à la vitesse supérieure. La Fondation des Femmes se battra jusqu'au bout pour que le Grenelle n'accouche pas d'une souris. Les femmes victimes méritent un effort historique.

À propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes a pour ambition d'encourager les projets en faveur des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes. La Fondation des Femmes récolte des fonds, rassemble des juristes et des moyens matériels, et les alloue aux associations de terrain qui manquent de moyens pour développer et étendre leurs actions. Elle rassemble fondateurs, fondatrices, donateurs, donatrices, et bénévoles, et des centaines d'associations et s'appuie sur un comité d'expert.e.s reconnu.e.s pour identifier et soutenir les meilleurs projets en faveur des droits des femmes.